



Les organisations signataires sont dédiées à la sauvegarde de la biodiversité alimentaire et à la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement, des paysans et des consommateurs. Elles ont à cœur de valoriser les qualités gustatives, médicinales et cosmétiques d'une très grande diversité de semences (variétés traditionnelles ou locales, sélections paysannes, etc).

Contact :

Cabinet Artemisia (Conseil des organisations signataires)
45, rue Saint Ferdinand
75017 Paris

Tel : +33 (0)9 83 96 99 30

contact@artemisia-lawyers.com

www.artemisia-lawyers.com

CAHIER D'ACTEUR

METTRE LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE AGRICOLE AU CŒUR DU PLAN STRATEGIQUE FRANÇAIS POUR LA PROCHAINE PAC

UN CONSTAT ALARMANT

La disparition de la biodiversité agricole est alarmante. En effet, depuis un siècle seulement, 90% des variétés traditionnellement utilisées par les paysans, à l'échelle de la planète, ne sont plus cultivées, et 75% d'entre elles ont déjà été irréversiblement perdues, selon la FAO.

Ainsi par exemple, en France, 5 variétés de blé tendre seulement sont cultivées sur près de 50% de la surface agricole dédiée à cette céréale. Concernant cette espèce toujours, la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) a publié en 2011 une étude pionnière visant à proposer des indicateurs pour suivre précisément la diversité génétique des plantes cultivées. Ses conclusions sont sans appel : de 1912 à 2006 le nombre de variétés cultivées a chuté dramatiquement ; les variétés cultivées sont de plus en plus apparentées ; mais encore la perte de diversité génétique à l'intérieur des variétés cultivées est très importante. Les auteurs de cette étude écrivent ainsi « les « variétés de pays », très hétérogènes génétiquement, ont été progressivement remplacées par des « lignées anciennes » beaucoup plus homogènes, elles-mêmes substituées par des variétés génétiquement pures. Dès 1964, les « lignées pures modernes » deviennent le seul type de variétés cultivées et autorisées à la commercialisation. »

Cette disparition de la biodiversité alimentaire se reflète tous les jours sur les étals de nos marchés, où les centaines d'espèces et les milliers de variétés d'antan ont été remplacées, en 60 ans à peine, par quelques dizaines de variétés, toutes identiques, et moins d'espèces encore.

Dans sa stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, la Commission européenne reconnaît qu'il est urgent d'agir : « Le déclin de la diversité génétique doit également être enrayer, notamment en facilitant l'utilisation de races et de variétés de culture traditionnelles, ce qui aurait également des effets positifs sur la santé en offrant des régimes alimentaires plus diversifiés et plus nutritifs ».

De même, le dossier du maître d'ouvrage mis à disposition sur la plateforme Impactons relève l'importance pour les Français de disposer d'une diversité de produits de qualité et constate l'impact défavorable de la spécialisation des territoires et des assolements sur la biodiversité des écosystèmes agricoles.

UN ENJEU INTEGRE AU SEIN DU NOUVEAU REGLEMENT PLANS STRATEGIQUES

Les leviers financiers pour relever ce défi sont à trouver au niveau de la politique agricole commune, même si celle-ci ne s'est jamais emparée, jusqu'à présent, de la problématique cruciale de l'agrobiodiversité.

Le nouveau Règlement plans stratégiques, dans sa version proposée par la Commission, inclut désormais un indicateur de réalisation à ce sujet, à savoir le « nombre de projets en faveur des ressources génétiques ».

Le Parlement européen a récemment amélioré ce texte dans le sens d'une meilleure intégration de l'impératif de sauvegarde de l'agrobiodiversité dans la PAC. Il propose ainsi d'introduire l'objectif de soutien à l'agrobiodiversité dans les objectifs spécifiques de la PAC, les programmes volontaires pour le climat et l'environnement (« ecoschemes »), les interventions sectorielles et les indicateurs d'impact, de résultat et de réalisation proposés par la Commission européenne, afin par exemple de mesurer la diversité génétique mise en culture au sein d'une même espèce et entre les espèces cultivées.

Le Parlement européen a ainsi prévu, par exemple, que « Les États membres veillent à ce que les plans stratégiques relevant de la PAC contribuent à préserver la diversité génétique des semences, des plantes cultivées ainsi que des animaux domestiques et d'élevage et des espèces sauvages apparentées, dans l'Union et dans les pays partenaires; » (article 10 du futur Règlement Plans stratégiques)

LE DEVOIR, POUR LA FRANCE, D'AGIR

La France doit faire usage de tous ces outils (« ecoschemes », interventions sectorielles, mesures agro-environnementales du IIe pilier), et même aller au-delà, pour enrayer la disparition alarmante de la biodiversité alimentaire. Il en va de la sauvegarde du patrimoine vivant et culturel de notre pays.

Organisations signataires :

Ferme biologique du « Bec Hellouin »

La Ferme du Bec Hellouin est une ferme pilote de renommée nationale qui dispense de nombreuses formations en permaculture et accompagne les porteurs de projets dans l'avènement des fermes et paysans de demain.

Association « Chemins et Chevaux »

Depuis 12 ans, l'association conserve et diffuse librement une collection vivante de 2.000 variétés de tomates et de basilics. L'association a également créé une cinquantaine de variétés nouvelles de tomates, avec un double critère gastronomique et esthétique.

Conservatoire national de la Tomate

Imaginé en 1995 par Louis Albert de Broglie sur le Domaine de la Bourdaisière, au cœur du Val de Loire, puis labellisé en 1998 par le CCVS (Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées), le Conservatoire national de la Tomate abrite une collection unique au monde de plus de 700 variétés et s'adonne à la création de variétés nouvelles.

Association « Comuidée »

Comuidée est un collectif de citoyens ayant réalisé un film intitulé « Des Clics de Conscience », qui relate l'histoire de la pétition #YesWeGraine visant à permettre le libre-échange, entre agriculteurs, de semences traditionnelles.

Mouvement des « Femmes semencières »

Les objectifs du Mouvement sont l'information sur les menaces qui pèsent sur le patrimoine semencier de l'humanité et d'accompagner et mettre en lien des initiatives locales, le plus souvent menées par des femmes, de conservation et de reproduction de semences de variétés traditionnelles.

Association « Fermes d'Avenir »

Créée en 2013, Fermes d'Avenir est une association qui a vocation à accélérer la transition agricole, en faisant pousser des fermes agroécologiques partout en France. Son équipe œuvre au quotidien pour promouvoir des modes de production et de distribution plus justes et plus respectueux de l'environnement.

Association « Graines de Troc »

Graines de Troc met en avant l'échange de graines et de savoir-faire en animant notamment une plateforme internet grainesdetroc.fr réunissant 20.000 jardiniers, ainsi qu'un réseau de 500 grainothèques, lieux d'échanges de graines installés dans des lieux publics.

Association « Intelligence verte »

Fondée en 1999 par Philippe Desbrosses, l'association Intelligence Verte organise la redécouverte et l'utilisation des variétés du domaine public pour un libre accès aux semences et plants, par des actions pédagogiques auprès des populations visant à retrouver une autonomie alimentaire de qualité.

Association « Le Jardin de Tantougou »

L'association a pour buts de contribuer à la transmission des savoirs autour de la semence et de rendre accessible aux jardiniers européens des variétés de plantes potagères devenues rares. Elle conserve une collection de 1000 variétés de semences, qu'elle multiplie et distribue par lots de 120 variétés environ chaque année.

Association « Kokopelli »

Fondée en 1999 par Dominique et Sofy Guillet, l'association Kokopelli donne et vend des semences de variétés potagères et céréalières, libres de droit et reproductibles. L'association maintient une collection planétaire unique de plus de 2.200 variétés.

Coopérative « Longo Maï »

Longo Maï est une coopérative européenne qui mène un travail de conservation, de multiplication et de production de semences d'une collection collective de 250 variétés-populations anciennes et de races traditionnelles de pays de céréales et de 500 cultivars anciens de légumes, de plantes ornementales et de plantes médicinales.

Société « Les Maîtres de Mon Moulin »

La société « Les Maîtres De Mon Moulin » produit annuellement avec une trentaine d'agriculteurs plus d'une cinquantaine de variétés traditionnelles de céréales, pour en faire de la farine, puis du pain, dont les qualités nutritionnelles sont exceptionnelles.

Association « Mille Variétés Anciennes »

L'association transmet connaissances et savoir-faire sur la reproduction de semences au potager, conserve et reproduit une collection de 1500 variétés de semences potagères.

Association « Relais & Châteaux »

Relais & Châteaux est une association de 580 hôtels et restaurants d'exception dans le monde, qui ont le profond désir de protéger, faire vivre et valoriser la richesse et la diversité de la cuisine et des cultures hospitalières de la planète.

Association « Terre & Humanisme »

L'association œuvre à la transmission de l'agroécologie par la formation, la sensibilisation et l'accompagnement de projets paysans. Terre & Humanisme a formé 400 professionnels de l'agriculture et étudiants sur l'agroécologie depuis 3 ans.

Restaurant Les maisons de Bricourt

Fondé par l'artisan cuisinier Olivier Roellinger et repris par son fils, le restaurant Les maisons de Bricourt a été récompensé en 2019 par deux étoiles Michelin. La malouinière est répertoriée au sein des Relais & Châteaux.

Epices Roellinger

Les entrepôt-boutiques Epices Roellinger représentent l'art des épices à la française. Les mélanges d'épices élaborés par Olivier Roellinger et sa famille depuis 1982 y sont vendus pour cuisinier autrement les produits de la Terre et de la Mer.

Fondation GoodPlanet

Prolongement de l'engagement de Yann Arthus-Bertrand, la Fondation GoodPlanet, reconnue d'utilité publique, a pour objectifs de placer l'écologie et la solidarité au cœur des consciences. Le Domaine de Longchamp où elle est établie est le premier lieu, gratuit et ouvert à tous, dédié à l'écologie et la solidarité à Paris.